



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

[Accueil](#) → [SIDAIT](#) → [SIDAIT - Recherche](#) → [SIDAIT – Revendications et négociations](#)

SIDAIT version 3.1.5

[Recherche](#)

[Profil](#)

[Traités et ententes](#)

[Revendications et assertions](#)

[Causes et décisions des tribunaux](#)

[Consultation et discussion](#)

[↓ Enregistrer Cette page](#) [↔ Enregistrer Information du profil en entier](#)

[? Aide](#)

Nation Huronne-Wendat (2008) - Revendications et assertions

Nation Huronne Wendat

Sélectionner une revendication ou une négociation :

Nation Huronne-Wendat (2008) (Revendication territoriale globale) ▼

Nation Huronne-Wendat (2008)

Processus/Type :

Revendication territoriale globale

Étape :

Assertion d'une revendication territoriale globale

Dernière étape atteinte :

Autre

Sommaire

- Divers documents contenant les recherches préliminaires du demandeur ont été transmis à AINC entre 1983 et 1999 dans le cadre de ses demandes de financement pour de la recherche sur sa revendication. L'affirmation de droits remonte au 16 octobre 2008. Aucune revendication globale n'a encore été officiellement présentée.
- Le demandeur a été informé le 22 juin 1990 et le 3 juin 1993 que sa revendication ne pourrait pas être financée, ni acceptée pour examen ou négociations. Du financement a cependant été octroyé le 18 mars 1999 et, le 4 décembre 2008, le demandeur a été informé que sa

revendication serait acceptée pour examen; cependant, sans soumission officielle, la revendication n'a pas encore été examinée.

La Nation huronne-wendat du village des Hurons Wendake (ou le Conseil de la Nation huronne-wendat) est une Première nation située à proximité de la Ville de Québec depuis 1650; elle a quitté ses terres ancestrales du sud de l'Ontario en raison de guerres et d'épidémies. Elle a signé un traité avec le gouverneur britannique James Murray en 1760.

Le territoire traditionnel revendiqué par la Nation huronne, d'une superficie de 24 000 kilomètres carrés, englobe les villes de Trois-Rivières et de Québec, la quasi totalité de la réserve faunique des Laurentides et trois parcs provinciaux du Québec.

Le 13 février 1990, le Conseil de la Nation huronne-wendat a écrit au ministre des Affaires indiennes pour présenter une demande de financement pour des recherches destinées à soutenir la revendication globale qu'elle disait vouloir déposer. Le 22 juin 1990, le ministre a répondu en refusant d'octroyer le financement demandé parce que la revendication de la Nation huronne ne satisfaisait pas aux critères d'une revendication globale, ses membres ayant traditionnellement résidé dans le sud de l'Ontario avant de déménager dans le territoire revendiqué au Québec au cours de la période historique. Le 8 mars 1993, le grand chef de la Nation huronne-wendat a écrit au ministre une autre lettre dans laquelle il réitère que la Nation préparait une revendication globale et demande le financement de recherches à cet égard. Le ministère répondit en rappelant au chef la décision de 1990. Néanmoins, la demande a été envoyée au personnel de recherche d'AINC pour un examen plus approfondi. Un financement a éventuellement été octroyé à la Nation huronne-wendat entre 1999 et 2009.

En septembre et en octobre 2008, la Nation huronne-wendat a fourni une carte du territoire traditionnel qu'elle revendiquait, tout en protestant contre les négociations du Conseil Tribal Mamuitun mak Nutashkuan, dont le territoire chevauchait le territoire traditionnel revendiqué par la Nation huronne-wendat. Le ministre des Affaires indiennes a reconnu l'intention de la Nation huronne-wendat de présenter une revendication globale et que cette dernière, dès sa réception, elle serait évaluée conformément à la politique sur les revendications globales.

Claim ID: CC0801

▼ Principaux renseignements

Revendications connexes

Le 30 avril 2009, la Nation huronne-wendat a déposé devant la Cour fédérale une demande pour interrompre l'évolution du règlement du Conseil Tribal Mamuitun mak Nutashkuan.

Plus tard, la Nation a publié des cartes exhaustives du territoire Nionwentsïo concernant des droits issus de traités pour lesquels un forum de discussion a été ouvert le 30 juin 2011. Le

forum a été officiellement fermé le 14 juin 2013.

- ▶ **Mise en œuvre**
- ▶ **Organisations connexes :**
- ▶ **Collectivités concernées : (1)**
- ▶ **Entités géographiques connexes :**
- ▶ **Documents connexes**
- ▶ **Renseignements supplémentaires :**

Dernière mise à jour : 2019-01-17

Personne-ressource :

Pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec l'Unité de la consultation et de l'accommodement d'AANC, à UCA-CAU@aadnc-aandc.gc.ca

Veuillez cliquer sur le bouton  [Aide](#) pour signaler une erreur ou formuler des commentaires.

Avertissement :

Cette information est fournie à titre de service public et sans garantie, implicite ou autre, quant à son exactitude, à sa fiabilité ou à son exhaustivité. En outre, toute référence à d'autres sites Web et sources d'information ne constitue pas une approbation de ces sources ni de leur contenu. En aucune circonstance le gouvernement du Canada ne sera tenu responsable à l'égard d'une personne, d'une entreprise ou d'une entité commerciale de conséquences présumées, directes ou indirectes, ou d'autres dommages causés par l'utilisation de ces renseignements.

Date de modification :

2021-04-01